

DOSSIER DE SYNTHÈSE

Notre Politique Accessibilité

dossier généré le : 11/06/2024



Nom de la structure : **AMBIENT IT**

Numéro Siret : **81227101300045**

Numéro NDA : **11755474375**

Personne ayant généré le dossier : **Grégoire RONDEAU**

Code de vérification de l'attestation : <https://idf.rhf-accessibilite.fr/espace-personnel/verification-attestation-structure/fd35afd29a9af3538ac6138b46b68bc0>

NOTRE AUTO-POSITIONNEMENT

ORGANISER UNE ACCESSIBILITÉ POUR TOUS

1 - Cadre et organisation d'une accessibilité pour tous

1.1 Avez-vous défini une politique accessibilité pour faciliter l'inclusion des apprenants en situation de handicap au sein de votre organisme ?

Niveau de réalisation : 10 %

Réalisations/actions conduites :

1. Vous avez intégré dans votre projet d'établissement la dimension handicap et votre engagement à progresser sur votre accessibilité pour tous, en intégrant la conception de vos modules de formation.

Chaque début d'année, lors du kick off annuel, nous nous questionnons sur la manière appropriée d'intégrer les personnes en situation de handicap au sein de nos formations.

2. Vous disposez d'un support présentant vos engagements en matière d'accueil et de sécurisation des parcours des apprenants en situation de handicap.

Nous avons mis en place une page web dédiée sur notre site, détaillant nos engagements en matière d'accueil et de sécurisation des parcours des apprenants en situation de handicap

Eléments observables :

Nous disposons d'un livret d'accueil et d'une page web reprenant nos engagements, en tant qu'Organisme de formation certifié Qualiopi, concernant l'accueil et le suivi des Personnes en Situation de Handicap au sein de notre établissement. Les coordonnées de notre référent handicap sont également présentes sur cette page.

1.2 Un référent handicap est-il nommé et dispose-t-il des conditions lui permettant d'exercer pleinement sa mission ?

Niveau de réalisation : 40 %

Réalisations/actions conduites :

Nous avons désigné Grégoire Rondeau en tant que référent handicap.

Nous avons élaboré une fiche de poste détaillant les missions de notre référent handicap, qui est désormais opérationnelle.

Un temps dédié d'une heure par mois est alloué à notre référent handicap pour l'accomplissement de ses missions.

Nous avons identifié les besoins de formation de notre référent handicap et nous nous sommes engagés à y répondre. Charlène DE JESUS est chargée de trouver des formations et/ou des webinaires appropriés.

Notre référent handicap participe activement aux actions d'animation et de formation proposées sur notre territoire ou nationalement, il tient une liste exhaustive des actions auxquelles il a déjà participé au cours de l'année.

Eléments observables :

Le calendrier de suivi des Webinaires et points d'accompagnement Agefiph est visible sur notre Drive.

La fiche de poste du référent handicap, avec les missions et critères de sélectivité, est également visible sur notre Drive.

1.3 Avez-vous mis en place une organisation opérationnelle, prenant appui sur votre référent handicap, pour mettre en œuvre votre engagement au progrès dans l'accueil et d'accompagnement des apprenants en situation de handicap ?

Niveau de réalisation : 20 %

Réalisations/actions conduites :

Nous avons mis en place en interne un "groupe projet Accessibilité" dirigé par notre référent handicap, avec une liste nominative des membres du groupe projet Accessibilité, comprenant leurs fonctions et coordonnées. Ce groupe bénéficie d'un chat dédié sur Google Workspace pour faciliter les échanges.

L'équipe projet a été formée aux notions de handicap situationnel, d'inclusion et de pédagogie inclusive, notamment grâce au suivi de webinaires en ligne proposés par l'Agefiph.

Nous avons établi un calendrier des rencontres de notre "groupe projet Accessibilité", planifiant des points et réunions tout au long de l'année.

Nous disposons de supports de traçabilité pour les réunions du groupe projet Accessibilité ainsi que pour le suivi des réalisations, où les informations telles que les participants, les dates et les sujets abordés sont consignés. Cette traçabilité est assurée via un chat dédié sur Google Workspace, permettant un suivi efficace et transparent des échanges et des progrès réalisés.

Eléments observables :

Une discussion via notre tchat Google Workspace intitulée "Groupe Projet Accessibilité" et regroupant l'ensemble des participants a été créé. Ce tchat permet la diffusion des échanges et du compte-rendu de chaque réunion.

La liste des participants à ce groupe est visible sur le tchat avec leur mail.

Une nouvelle réunion de ce Groupe est prévue le 16 Avril prochain, visible via l'agenda Google.

1.4 Collaborez-vous avec un réseau d'acteurs internes et/ou externes pour venir en appui de votre démarche d'accueil et d'accompagnement des apprenants en situation de handicap ?

Niveau de réalisation : 10 %

Réalisations/actions conduites :

Notre référent handicap maintient constamment à jour sa connaissance des ressources et des acteurs présents sur le territoire, incluant les partenaires de l'emploi, du handicap et les OPCO. Notre veille handicap est assurée, ainsi qu'une veille sur les formations. Nous sommes en contact étroit avec RHF et nous disposons de la liste des contacts du FIPIH.

Il organise des rencontres avec ces acteurs afin de bien comprendre leur mission et leur rôle. À ce jour, une rencontre avec l'Agefiph est en cours.

Notre référent handicap dispose des relais nécessaires pour orienter les personnes en situation de handicap. Nous partageons avec ces partenaires nos engagements et les impliquons dans la mise en œuvre et le suivi de notre plan de progrès.

Eléments observables :

Le calendrier de suivi des Webinaires et points d'accompagnement Agefiph est visible sur notre Drive.

2 - Mobilisation & Professionnalisation des collaborateurs

2.1 Informez-vous et sensibilisez-vous l'ensemble de vos collaborateurs pour leur permettre d'être acteurs de votre démarche de progrès en matière d'accueil et d'accompagnement des apprenants en situation de handicap ?

Niveau de réalisation : 0 %

Réalisations/actions conduites :

Le référent handicap est clairement identifié par l'ensemble du personnel.

Le référent handicap est notifié en cas de nouveaux besoins survenant au cours des parcours de formation. Ces remontées se font via un mail commun et l'attribution du dossier de formation au référent handicap est géré via notre CRM.

L'engagement dans une démarche d'amélioration de notre accessibilité est systématiquement présenté aux nouveaux collaborateurs, notamment à travers l'envoi de mails de bienvenue aux nouveaux entrants et via notre livret d'accueil.

Tout le personnel est sensibilisé à la notion de "situation de handicap" conformément à la loi de 2005, avec un classeur disponible et des échanges oraux.

Les équipes pédagogiques sont informées de leurs obligations légales concernant les adaptations à proposer pour répondre aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap. Cette information est diffusée à travers un guide formateur transmis à nos formateurs.

Les collaborateurs participent aux temps de sensibilisation et de formation proposés en région par l'Agefiph, la Ressource Handicap Formation ou d'autres acteurs, comme le montre la liste de suivi du référent handicap.

Nous disposons d'un espace interne dédié sur le handicap en formation, accessible via notre espace Drive en ligne, dans un dossier spécifique.

Nous organisons des temps de partage et de suivi de notre engagement dans le progrès, notamment à travers les réunions du Groupe Projet Accessibilité.

Éléments observables :

L'organigramme de notre société mentionne Grégoire Rondeau comme référent handicap.

La page Notre Équipe mentionne également Grégoire Rondeau comme référent handicap.

Le tchat intitulé "Team RH" permet la remontée des informations si un dossier d'inscription est lié à la situation du handicap.

Nous disposons d'un espace interne dédié sur le handicap en formation, accessible via notre espace Drive en ligne, dans un dossier spécifique.

Les réunions Groupe Projet Accessibilité sont mise en place tous les mois, afin d'améliorer la capacité d'Ambient IT, à répondre à ces situations.

3 - Dynamique de progrès continu

3.1 Organisez-vous le suivi quantitatif et qualitatif de vos pratiques d'accueil et d'inclusion en associant la communauté des apprenants et l'ensemble de vos partenaires ?

Niveau de réalisation : 20 %

Réalisations/actions conduites :

Nous assurons le suivi de notre démarche d'amélioration de l'accessibilité à travers un tableau de bord intégré au padex de la veille.

Nous valorisons le bilan qualitatif et les indicateurs de satisfaction sur notre site Internet ou nos moyens de communication. Les indicateurs sont disponibles sur la page qualité de notre site.

Éléments observables :

Le tableau de bord est intégré à notre padex de la veille et l'ensemble de nos formations sur nos sites présentent les indicateurs de satisfaction.

3.2 Organisez-vous une veille sur vos obligations réglementaires concernant le handicap et l'accessibilité ?

Niveau de réalisation : 50 %

Réalisations/actions conduites :

Nous disposons d'une procédure de veille sur nos obligations réglementaires et leurs évolutions, notamment en ce qui concerne les impacts des réformes de la formation professionnelle et de l'alternance pour les personnes en situation de handicap, les évolutions des procédures d'octroi de la reconnaissance du handicap, ainsi que les obligations en termes d'accessibilité et de compensation du handicap. Cet outil de veille est intégré à notre système de veille formation, avec un filtre spécifique sur les situations de handicap.

Nous nous assurons de la diffusion de cette veille des obligations auprès de tous les collaborateurs de notre organisme. Nous envoyons une newsletter mensuelle à cet effet.

Nous organisons l'exploitation de cette veille pour ajuster nos procédures internes et développer l'accessibilité de notre organisme. Cela inclut l'évolution des procédures d'accueil, d'évaluation, ainsi que la mise en place de fiches outils et l'inscription à des newsletters pertinentes. Un padex a été mis en place pour planifier les évolutions envisagées.

Eléments observables :

L'accès à notre plateforme de veille a été transmis à nos collaborateurs, avec possibilité de filtrer les différents articles sur la thématique du handicap

4 - Accessibilité du bâti

4.1 Etes-vous en mesure d'attester du respect des règles de sécurité et d'accessibilité pour l'ensemble des locaux dans lesquels se déroulent vos actions de formation ?

Niveau de réalisation : 50 %

Réalisations/actions conduites :

Nous avons une connaissance approfondie de la réglementation s'appliquant à notre type d'Établissement Recevant du Public, en l'occurrence, ERP de type R.

Nous disposons des documents relatifs à l'attestation d'accessibilité de nos espaces accueillant du public. Ces informations sont mentionnées dans le rapport d'audit de notre ERP.

Nous organisons une veille régulière pour assurer le maintien de notre niveau d'accessibilité et de sécurité, en particulier à travers notre veille handicap intégrée à notre système de veille formation.

Nous organisons une vérification régulière des installations liées à la compensation du handicap et à l'évacuation des personnes en situation de handicap, comme en atteste l'attestation de passage de l'entreprise chargée de ces vérifications.

Eléments observables :

Nous mettons à disposition le "Registre public Accessibilité" de notre organisme, régulièrement actualisé.

Nous disposons d'un plan d'évacuation fonctionnel et actualisé.

5 - Accessibilité numérique et pédagogique

5.1 Avez-vous organisé l'accessibilité aux informations et contenus pédagogiques ?

Niveau de réalisation : 30 %

Réalisations/actions conduites :

Nous disposons d'un site Internet accessible, confirmé par l'utilisation d'outils de test d'accessibilité.

Nous veillons à ce que toutes les informations utiles concernant la formation, son organisation, ses modalités pédagogiques, ainsi que les possibilités d'adaptation, soient accessibles à tous les apprenants. Actuellement, différentes pages de formation sont disponibles ainsi qu'une page de livret d'accueil.

Nous disposons d'outils de communication variés permettant d'échanger avec tous les types d'apprenants, notamment à travers notre site Internet, des présentations en ligne, et l'accès à un extranet via Digiforma.

Nous avons la possibilité de sous-titrer automatiquement nos formations suivies en classe virtuelle.

Eléments observables :

1. Notre site internet est visible et accessible par internet : <https://www.ambient-it.net/>
Nous disposons d'un outil intranet pour tout participant et formateur via la plateforme Digiforma

2. Nous transmettons aux participants une convocation, avec notamment le plan d'accès à nos locaux, avec l'accès PMR. L'ensemble des informations relatives à la formation (programme, horaires...) sont visibles sur l'extranet Digiforma de l'apprenant.

3. Nous utilisons différents canaux pour communiquer avec les apprenants (mails, tchat, appels, "présentiel")

4. Les supports de formation de nos formateurs sont numérisés. Nous disposons d'un outil de visioconférence avec possibilité d'activer des sous-titres.

5.2 Avez-vous recensé le matériel disponible susceptible de réduire les situations de handicap ? (matériel, mobilier, outils, logiciels...)

Niveau de réalisation : 0 %

Réalisations/actions conduites :

Aucune action conduite

Éléments observables :

Aucun élément observable

5.3 Avez-vous organisé l'accessibilité aux tests d'entrée/positionnement, aux évaluations et le cas échéant, aux examens ?

Niveau de réalisation : 10 %

Réalisations/actions conduites :

Nous avons une page web dédiée où nous signalons la possibilité de bénéficier d'une adaptation des tests de positionnement ou d'entrée.

En cas d'inaccessibilité de nos outils, nous organisons un accueil individualisé pour assister la personne en situation de handicap dans le remplissage de son positionnement.

Éléments observables :

Lors de l'inscription d'apprenants à nos formations, la personne en charge, côté client, peut nous indiquer si l'apprenant est en situation de handicap, via un encart sur Digiforma.

Lors de la demande de devis, la partie "Commentaires" permet à la personne d'ajouter si elle est en situation de handicap.

6 - Communication externe

6.1 Communiquez-vous auprès du public sur votre politique d'accessibilité et votre démarche d'accueil et d'accompagnement des apprenants en situation de handicap ?

Niveau de réalisation : 30 %

Réalisations/actions conduites :

Nomination d'un référent handicap dont les coordonnées sont disponibles dans la page équipe de notre site Internet.

Nous disposons d'éléments facilitant l'arrivée de l'apprenant, tels qu'un guide d'accueil, un plan d'accès simplifié, des informations sur les possibilités d'adaptations, ainsi qu'une signalétique adaptée.

Éléments observables :

Les coordonnées de notre référent handicap sont disponibles dans la page équipe de notre site Internet.

Nous disposons d'éléments facilitant l'arrivée de l'apprenant, tels qu'un guide d'accueil, un plan d'accès simplifié, des informations sur les possibilités d'adaptations, ainsi qu'une signalétique adaptée.

6.2 Informez-vous l'ensemble de vos partenaires (SPE, employeurs, région, OPCO...) sur les modalités et contenus de votre démarche d'accueil et d'accompagnement des apprenant en situation de handicap ?

Niveau de réalisation : 20 %

Réalisations/actions conduites :

Nous disposons d'une liste actualisée des contacts partenaires de notre politique d'accueil et d'accompagnement des apprenants en situation de handicap, comprenant notamment les référents régionaux de l'Agefiph et du FiPHFP.

Éléments observables :

Nous avons réalisé des points avec Mme Pivert, représentante AGEFIPH, lors de l'année 2024.
Nous avons créé un PowerPoint, diffusable auprès de nos salariés, avec l'ensemble des contacts régionaux.

S'ADAPTER A CHACUN - PARCOURS DE L'APPRENANT

7 - Identification des publics et repérage des situations de handicap

7.1 Avez-vous mis en place un process de repérage des situations de handicap dès l'accueil et tout au long du parcours de l'apprenant ?

Niveau de réalisation : 40 %

Réalisations/actions conduites :

Nous avons mis en place une procédure dans le cadre d'accueil et de suivi des publics pour repérer les apprenants bénéficiaires de l'obligation d'emploi. Cela inclut l'indication dans le formulaire de devis avec une mention spécifique aux personnes en situation de handicap, ainsi qu'une case à cocher dans le formulaire d'inscription.

Nous avons organisé les liens et la transmission sécurisée des informations entre les équipes pédagogiques et le référent handicap de notre organisme via un site d'échange d'informations en HTTPS.

Un entretien individuel avec le référent handicap est proposé en cas d'identification d'un risque de situation de handicap en formation, ce qui fait partie de notre procédure d'intégration.

Nous disposons d'une procédure permettant de sécuriser les données confidentielles recueillies lors de cet entretien et du suivi de l'apprenant, notamment en les stockant sur un site sécurisé, avec possibilité d'anonymisation et d'effacement des données.

Notre établissement dispose d'un outil de gestion de formation qui respecte la réglementation du RGPD pour stocker et archiver les données confidentielles.

Notre établissement dispose d'une procédure permettant aux apprenants en situation de handicap de demander à consulter, modifier et détruire des données confidentielles les concernant, assurant ainsi leur droit à la protection de leurs données personnelles.

Éléments observables :

Nous avons mis en place une procédure dans le cadre d'accueil et de suivi des publics pour repérer les apprenants bénéficiaires de l'obligation d'emploi. Cela inclut l'indication dans le formulaire de devis, sur notre site, avec une mention spécifique aux personnes en situation de handicap, ainsi qu'une case à cocher dans le formulaire d'inscription de notre outil de suivi Digiforma.

Dès qu'un profil PSH est identifié, un rendez vous téléphonique ou en visioconférence est prévue avec le référent handicap.

Notre outil Digiforma permet d'anonymiser les informations concernant les apprenants et de supprimer les données, si l'apprenant nous en fait la demande par mail.

8 - Définition concertée des besoins de l'apprenant

8.1 Recherchez-vous systématiquement les parties prenantes (internes/externes) à associer pour construire le parcours de formation personnalisé et adapté de l'apprenant, en centre et en situation professionnelle (période de stage ou alternance) ?

Niveau de réalisation : 40 %

Réalisations/actions conduites :

Concernant la sensibilisation de nos équipes aux situations de handicap et leur capacité à les appréhender, nous avons mis en place un classeur contenant toutes les informations nécessaires. Cela permet à nos collaborateurs de se familiariser avec les différentes situations de handicap et de comprendre l'importance de leur rôle dans cet environnement.

Nous disposons déjà d'une liste des acteurs et partenaires du handicap mobilisables. Cette liste est actualisée chaque année et partagée avec l'ensemble de l'équipe. Elle est disponible dans un classeur dédié ainsi que sur notre drive, assurant ainsi son accessibilité à tous.

Éléments observables :

Nous avons créé un classeur regroupant différentes informations concernant les situations de handicap dans le cadre de la formation. Ce classeur est accessible à l'entièreté de notre équipe administrative.

Nous possédons également une liste des partenaires accompagnant les participants en situation de handicap, via notre classeur physique et également dans un drive accessible à tous.

8.2 Organisez-vous des temps de rencontre afin de définir de manière concertée les besoins d'adaptation en centre et en situation professionnelle (période de stage ou alternance) ?

Niveau de réalisation : 0 %

Réalisations/actions conduites :

Aucune action conduite

Éléments observables :

Aucun élément observable

9 - Mise en place & suivi des adaptations

9.1 Mettez-vous en place les adaptations utiles à toutes les étapes de la formation (tests de sélection, positionnement, déroulement de la formation, période en entreprise, évaluation) ?

Niveau de réalisation : 10 %

Réalisations/actions conduites :

"Aucune action conduite"

Éléments observables :

Nous possédons une grille d'évaluation des besoins des personnes en situations de handicap, réalisée et transmise par l'AGEFIPH. Cette grille est remplie lors d'un point entre le futur apprenant et le référent handicap.

9.2 Organisez-vous le suivi du parcours de l'apprenant et des adaptations réalisées en associant l'ensemble des partenaires (internes/externes) du parcours de formation ?

Niveau de réalisation : 10 %

Réalisations/actions conduites :

"Aucune action conduite"

Éléments observables :

"Aucun élément observable"

10 - Bilan du parcours

10.1 A l'issue de la formation, réalisez-vous un bilan individualisé du parcours de formation et des adaptations mises en place avec l'apprenant et les acteurs clés du parcours de formation ?

Niveau de réalisation : 10 %

Réalisations/actions conduites :

Nous utilisons l'outil Digiforma pour réaliser de manière systématique un bilan partagé du parcours de formation et des adaptations réalisées. Cela nous permet d'interroger les apprenants sur l'utilité de leur formation au niveau professionnel.

Eléments observables :

Nous sommes en mesure, avec Digiforma, de créer des exports concernant la satisfaction et les retours des apprenants en situation de handicap, à l'issue du parcours de formation réalisé avec Ambient IT.

10.2 En cas d'abandon de la formation, les causes de la rupture sont-elles analysées ?

Niveau de réalisation : 60 %

Réalisations/actions conduites :

Nous respectons l'obligation Qualiopi en analysant les motifs de rupture en associant l'ensemble des parties prenantes. Pour cela, nous utilisons notre système de suivi des abandons et de relance grâce à nos outils internes tels que les fichiers Excel et Digiforma, ainsi que les communications par mails.

Eléments observables :

Digiforma nous permet de réaliser des rapports, qui, via divers filtres, nous permettent de recueillir les informations concernant les abandons des participants.

Nous utilisons une adresse mail générique qui nous permet de suivre l'ensemble des dossiers et d'analyser les relances réalisés auprès d'apprenants en situation d'abandon.

11 - Suivi post-formation

11.1 Identifiez-vous les données relatives aux apprenants en situation de handicap dans tous vos indicateurs de performance et de résultats ?

Niveau de réalisation : 50 %

Réalisations/actions conduites :

Nous veillons à intégrer le suivi des parcours des apprenants en situation de handicap dans l'ensemble de nos outils de reporting et de suivi, en utilisant les mêmes outils pour tous les types de public.

Nous sommes en mesure de communiquer la proportion d'apprenants en situation de handicap dans nos tableaux de bord, notamment dans notre tableau de bord annuel des indicateurs de performances et de résultats comprenant des données sur le handicap, ainsi que dans notre tableau de bord annuel de suivi des ruptures de parcours et des mesures correctives.

Ces suivis sont possibles via notre système et notamment la section analyse d'activités et gestion des absences de Digiforma

Eléments observables :

Notre outil de formation Digiforma nous permet de suivre l'identité, le nombre et la satisfaction des apprenants s'étant déclaré en situation de handicap. Nous pouvons également créer un export des apprenants PSH, de leur(s) formation(s) et analyser leur retour afin d'adapter nos démarches d'accompagnements

NOTRE PLAN DE PROGRÈS

ORGANISER UNE ACCESSIBILITÉ POUR TOUS

1 - Cadre et organisation d'une accessibilité pour tous

<u>Objectif de progrès :</u>	Partager notre engagement auprès de France Travail et des organismes de sensibilisation au question du Handicap
<u>Actions à conduire pour progresser :</u>	<p>Nous devons mettre à jour notre organigramme de manière à détailler plus amplement les missions du référent handicap.</p> <p>Notre référent handicap proposera des actions de sensibilisation du collectif interne à l'approche situationnelle du handicap, à l'inclusion en formation et à la conception universelle des apprentissages. Ces actions seront déployées une fois que Grégoire aura suivi suffisamment de formations pour pouvoir en déployer une.</p> <p>Nous prévoyons notamment de partager notre engagement en matière d'accessibilité avec France Travail, en étayant les informations d'accessibilités déjà en ligne sur les sites d'acteurs de l'employabilité nous référençant.</p> <p>Nous envisageons également de nous rapprocher de France Travail pour signaler notre engagement en faveur de l'accueil des personnes en situation de handicap lors de nos prochaines interactions.</p> <p>Nous allons mettre en place un outil de suivi des contacts, des tarifs, des appuis proposés pour le suivi d'une formation pour une personne en situation de handicap. Nous avons également l'intention de dresser une liste des prestataires spécialisés dans l'accueil des personnes en situation de handicap en Seine-Saint-Denis.</p>
<u>Temporalité de réalisation :</u>	Au cours de l'année
<u>Indicateur de réalisation :</u>	organigramme formation Grégoire : https://competences.afnor.org/formations/referent-handicap-en-organisme-de-formation formation interne des salariés mise à jour dokelio liste des acteurs partenaires potentiels de l'ile de France

2 - Mobilisation & Professionnalisation des collaborateurs

<u>Objectif de progrès :</u>	Améliorer la formation sur le handicap pour nos salariés
<u>Actions à conduire pour progresser :</u>	<p>Une initiative est en cours pour dédier un temps spécifique à cette sensibilisation et compléter le processus de recrutement et d'intégration par une courte formation sur ce sujet, avec la participation des ressources humaines.</p> <p>Une formation des équipes RH sur le handicap est prévue pour l'année à venir afin d'intégrer ces aspects dans leur processus d'évaluation des besoins en montée en compétences.</p>
<u>Temporalité de réalisation :</u>	Au cours de l'année
<u>Indicateur de réalisation :</u>	Développement du document récapitulatif de l'intégration des nouveaux entrants.

3 - Dynamique de progrès continu

<u>Objectif de progrès :</u>	Analyse de la qualité de nos formations pour les PSH
<u>Actions à conduire pour progresser :</u>	<p>Une action future consistera à créer un test de satisfaction dédié à la mise en œuvre de la politique handicap et de la démarche d'accueil et d'accompagnement des apprenants en situation de handicap.</p> <p>Une action future consistera à créer un test de satisfaction dédié aux partenaires concernant l'accueil des apprenants en situation de handicap et l'adaptation des parcours de formation.</p>
<u>Temporalité de réalisation :</u>	Au cours de l'année
<u>Indicateur de réalisation :</u>	Deux QCM produits

4 - Accessibilité du bâti

<u>Objectif de progrès :</u>	Amélioration de la tenue du registre de sécurité et du process d'évacuations des PSH
<u>Actions à conduire pour progresser :</u>	<p>Une procédure d'évacuation spécifique pour les personnes en situation de handicap est en cours de création.</p> <p>Nous nous engageons à obtenir le consentement des personnes en situation de handicap pour signaler leur présence dans nos locaux et organiser une prise en charge ciblée avec les services de secours. Une demande de consentement sera mise en place pour assurer cette démarche.</p> <p>Le "Registre de sécurité" de notre organisme, incluant les procédures de mise en sécurité et d'évacuation des personnes en situation de handicap, est à disposition. Toutefois, nous avons prévu d'ajouter la procédure d'évacuation spécifique pour les personnes en situation de handicap.</p>
<u>Temporalité de réalisation :</u>	Au cours de l'année
<u>Indicateur de réalisation :</u>	Document de consentement Document de procédure d'évacuation des PSH

5 - Accessibilité numérique et pédagogique

<u>Objectif de progrès :</u>	Développer l'accessibilité aux contenus pédagogiques
<u>Actions à conduire pour progresser :</u>	<p>Une action à venir consistera en développement plus précis de la page dédiée aux adaptations des formations.</p> <p>Une action future consistera à élaborer une liste récapitulative des matériels existants susceptibles de réduire les situations de handicap, incluant des équipements tels que des bureaux adaptables en hauteur, des repose-pieds, des casques anti-bruit, etc.</p>
<u>Temporalité de réalisation :</u>	Au cours de l'année
<u>Indicateur de réalisation :</u>	page web mise à jour liste du matériel

6 - Communication externe

<u>Objectif de progrès :</u>	Améliorer la communication externe
<u>Actions à conduire pour progresser :</u>	<p>Une action future consistera à créer une affiche récapitulant les coordonnées du référent handicap dans nos locaux.</p> <p>Une action future consistera à communiquer sur la page adaptation de notre site sur notre démarche de progrès.</p>
<u>Temporalité de réalisation :</u>	Au cours de l'année
<u>Indicateur de réalisation :</u>	Affiche référent communication site sur démarche de progrès

S'ADAPTER A CHACUN - PARCOURS DE L'APPRENANT

7 - Identification des publics et repérage des situations de handicap

<u>Objectif de progrès :</u>	Améliorer le processus de repérage et d'information sur la reconnaissance du handicap
------------------------------	---

Actions à conduire pour progresser :

Nous allons mettre en place de procédure de récupération du consentement de la personne en situation de handicap pour transmettre les informations qui la concernent aux équipes internes.
Notre référent handicap n'a pas encore sensibilisé l'ensemble de l'équipe sur la reconnaissance administrative du handicap, mais cela est prévu dans nos actions à venir.
Notre référent handicap n'a pas encore sensibilisé l'ensemble de l'équipe au respect de la confidentialité des données de santé et/ou personnelles se rapportant à l'apprenant, mais cela est également prévu dans nos actions à venir.
Nous prévoyons également d'évaluer le questionnaire à choix multiples (QCM) de préformation afin d'intégrer une question sur la situation de handicap et l'adaptabilité à la formation.

Temporalité de réalisation :

Au cours de l'année

Indicateur de réalisation :

QCM
formation interne

8 - Définition concertée des besoins de l'apprenant

Objectif de progrès :

Améliorer le parcours de l'apprenant grâce à la formation des équipes internes.

Actions à conduire pour progresser :

Intégrer au processus de recrutement la sensibilisation aux situations de handicap (envoi de mail et présentation RH lors de la première semaine).
Nous sommes conscients de l'importance de construire une démarche de questionnement afin d'identifier les parties prenantes utiles au parcours des personnes en situation de handicap. Nous avons pris note de votre suggestion de produire une grille de questionnement à cet effet et nous allons rapidement travailler sur sa mise en place.

Temporalité de réalisation :

Au cours de l'année

Indicateur de réalisation :

Mettre à jour le processus de recrutement.
Produire grille de questionnement.

10 - Bilan du parcours

Objectif de progrès :

Améliorer le suivi de l'apprenant et l'adaptation du parcours

Actions à conduire pour progresser :

Nous allons mettre en place un processus pour évaluer si les adaptations conviennent en début de formation et réaliser un petit bilan de fin de formation pour mieux comprendre les besoins spécifiques des apprenants.
Nous sommes en mesure de récupérer le taux d'abandon via Digiforma et nous envisageons de le comparer par rapport à l'ensemble de nos apprenants. Cette analyse comparative nous permettra de mieux comprendre la situation et d'identifier les éventuels écarts, notamment en ce qui concerne les personnes en situation de handicap.

Temporalité de réalisation :

Au cours de l'année

Indicateur de réalisation :

Document process d'analyse de la qualité de l'adaptation pour la formation d'un public PSH.
Mise en place rapport comparatif annuel taux d'abandon.